



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité



Ours brun d'Europe (*Ursus arctos arctos*)

PLAN NATIONAL D'ACTIONS

en faveur de

l'ours brun d'Europe

L'ours brun est un mammifère évoluant dans une grande variété d'habitats.

Même si l'ours brun préfère les forêts d'altitude, il peut également fréquenter à certaines saisons les zones plus basses de collines.

L'espèce est caractérisée par un corps massif et trapu, des oreilles rondes, un long museau, un pelage dense et sombre, des pattes plantigrades à cinq griffes non rétractiles et une queue courte. Il jouit d'une capacité olfactive extrêmement développée lui permettant de détecter une présence à cinquante mètres.

Omnivore, l'ours brun cherche des aliments d'origine végétale (tubercules, baies, fruits, champignons) et d'origine carnée (insectes, ongules sauvages et domestiques).

Hors la période de reproduction et d'éducation des oursons, les ours bruns sont solitaires. Généralement diurnes, ils sont aussi éventuellement actifs la nuit ou au crépuscule, en particulier autour des zones d'habitation humaine. Bien que corpulents, ils peuvent courir rapidement, nager et escalader certaines parois aussi bien que

Infos clés

En France :

Espèce protégée¹ : En danger critique d'extinction selon la liste rouge UICN

Directive Habitat Faune Flore

En Europe :

Directive Habitats Faune Flore : annexe II et IV : défavorable mauvais

LE PNA 2018-2028

Effectifs minimum détecté en 2023

83 individus **11** portées

16 oursons

Accroissement par an
2006-2022

+ 11 %

1 - Protégé au titre de l'article L.411-1 du Code de l'Environnement, et par arrêté ministériel du 23/04/2007 (JORF du 10/05/2007).

des arbres. Cavernicoles, l'ours brun se réfugie dans des grottes, des cavernes et des tanières. Il y passe la saison froide durant laquelle il entre dans un sommeil léthargique.

L'ours brun vit environ 30 ans à l'état sauvage.

Avec un effectif estimé de 150 ours bruns au début du XX^e siècle, la population a été en baisse constante jusqu'à ne plus représenter qu'un noyau résiduel de 5 individus, localisé en Béarn, en 1995. Plusieurs opérations de translocation (11 individus dans les Pyrénées) ont permis d'établir à ce jour une population composée de plus de 80 individus.

Maintien de l'ours brun dans les Pyrénées

La préservation de la population d'ours brun nécessite celle de son milieu de vie qui doit être assez vaste pour répondre à l'ensemble de ses besoins vitaux : alimentation, reproduction, abri hivernal. La forêt lui apporte un refuge (repos et déplacement), une zone de nourrissage et un abri contre les intempéries. C'est une espèce qui a besoin d'un grand territoire, notamment pour les mâles adultes lors de grands déplacements liés au rut ou pour les jeunes mâles qui se dispersent.

Pour évaluer la taille de la population et son évolution, un réseau de pièges photographiques, de repérage des empreintes et de collecte et d'analyse des poils ou fèces est mis en place en continu sur le massif des Pyrénées depuis plus de 40 ans.

Rendre possible la cohabitation de l'ours brun avec les activités humaines

Chasse, sylviculture, activités pastorales et loisirs de pleine nature sont les activités les plus concernées par la présence d'ours bruns dans les Pyrénées. L'expérience des actions menées a permis de dégager un certain nombre de propositions visant à faciliter la cohabitation. Il est avant tout nécessaire de résoudre les conflits par la concertation pour un meilleur partage de l'espace et des usages de la montagne.

PRINCIPALES MENACES

- Réduction des habitats favorables et dérangement.
- Conflits avec les activités humaines.
- Dérive génétique.

L'élevage transhumant, ou pastoralisme, se pratique sur de vastes espaces de haute et moyenne montagnes. Il maintient des emplois et contribue à des productions locales. Les pratiques pastorales présentent également un intérêt pour le maintien des paysages montagnards.

La chasse est une activité traditionnelle dans les Pyrénées. Les acteurs cynégétiques et les gestionnaires forestiers participent à la conservation de la population d'ours par des pratiques adaptées.

Valoriser la présence de l'espèce pour les Pyrénées

L'ours brun fait partie du patrimoine naturel et de l'identité culturelle des Pyrénées. Il a toujours alimenté les légendes, les mythes et l'imaginaire des populations. Il est couramment cité dans la littérature locale, les contes et légendes, les fêtes de village. Sa présence pourrait devenir un atout pour l'image du territoire et être davantage valorisée dans les activités touristiques et artisanales pyrénéennes.

Son image a aussi marqué les territoires à travers la patronymie (vallée d'Ossau), l'héraldique (commune de Massat en Ariège) et la cuisine (viennoiserie «patte d'ours»). Sa symbolique est aujourd'hui reprise dans le sport (Ours de Tarbes en rugby à quinze, Ours de Saint-Gaudens en jeu à XIII), parfois au-delà du massif (Ours de Toulouse en football américain).

PRINCIPALES ACTIONS

- Suivi de l'espèce : deux méthodes complémentaires utilisées :
 - Suivi opportuniste (validation des témoignages et indices observés par tous les utilisateurs de la montagne, ainsi que les constats de dommages).
 - Suivis systématique (itinéraires de prospection réguliers, appareils photo et vidéo automatiques).
- Accompagnement et appui financier au pastoralisme.
- Actions partenariales et éducation à l'environnement.
- Sensibilisation et communication auprès du public.

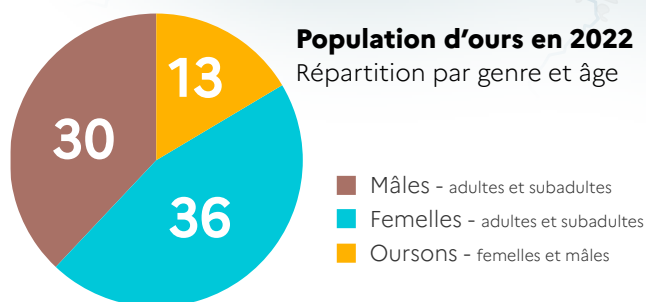
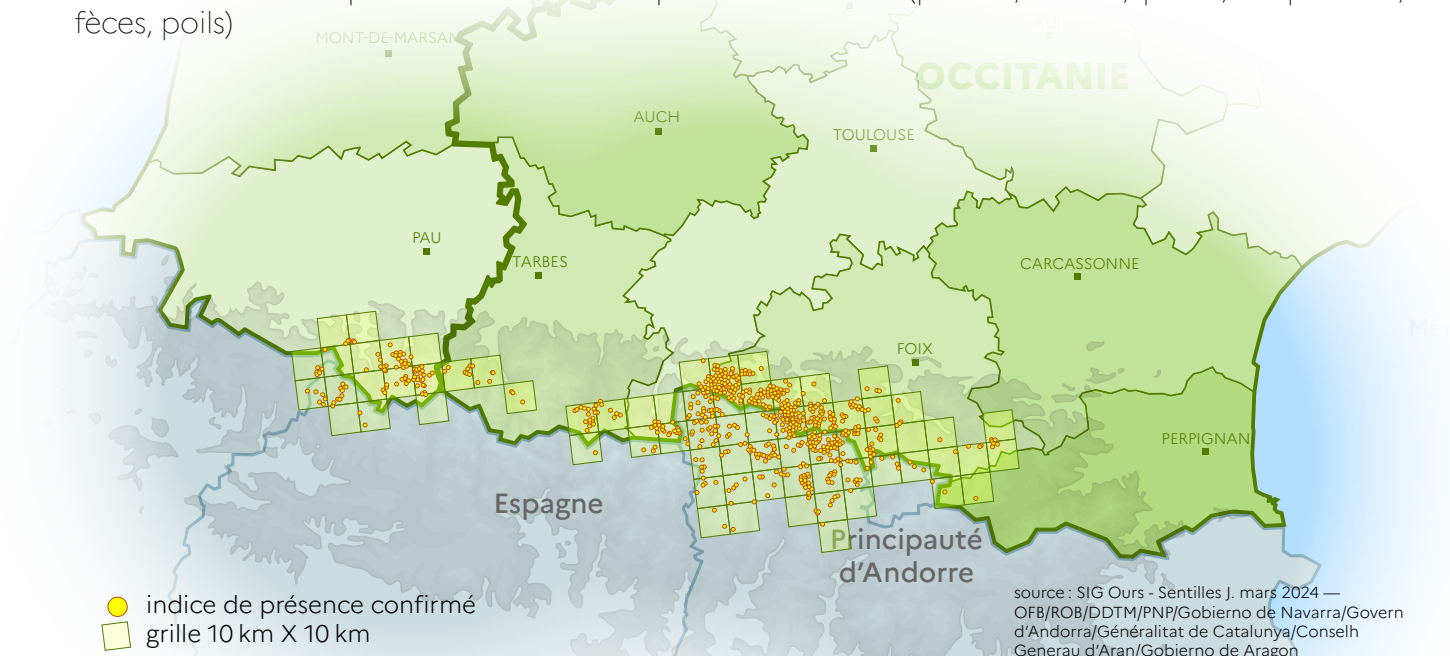
Distribution de l'habitat

L'aire de répartition de l'ours brun dans les Pyrénées s'étend sur 230 km d'est en ouest (7100 km²); du sud ouest du département des

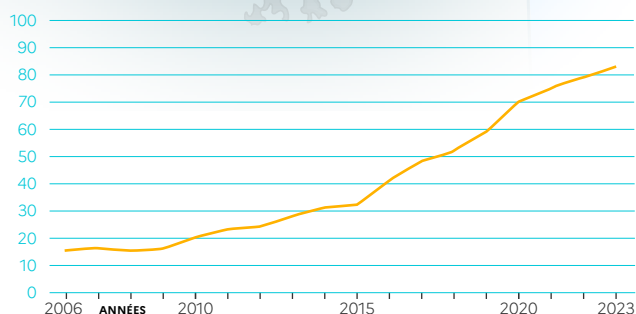
Pyrénées-Orientales, en France, au nord est de la Navarre, en Espagne.

Aire de répartition de la population ursine sur le massif Pyrénéen (Espagne, Andorre)

Carte construite à partir des indices de présence trouvés (photos, vidéos, pistes, empreintes, fèces, poils)



Évolution de l'effectif de la population

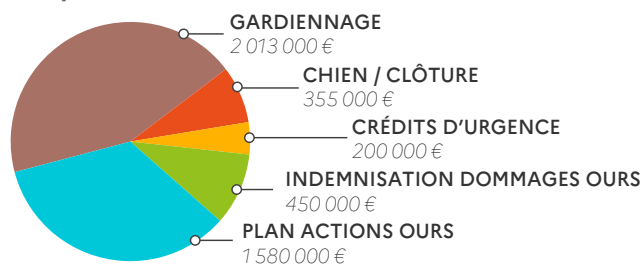


Éléments Financiers

Le budget annuel mis à disposition par la DREAL Occitanie, initialement de 1M€ en début de plan s'élève en 2024 à 1,55 M€.

Répartition des crédits

Opérations de protection, de conservation et d'indemnisation



Différentes dépenses en lien avec les aides à la protection, les indemnités des dommages et les actions du plan ours brun sur le massif des Pyrénées en 2023.